

# SNUIPP

Syndicat National Unitaire des Instituteurs , Professeurs des écoles et PEGC

## SPECIAL PEGC

février 2014



300 av ste Marguerite 06200 NICE – tel 0492000200-fax 0493552424-mél:snu06@snuipp.fr  
Directeur de la publication Gilles JEAN-imprimé au Snuipp

### Sommaire

P 1 Edito  
P 2 Les pegc de l'académie,  
Modification promotion  
P 3 CHSCT, Journée extrême  
droite  
P 4 Nos salaires, Calendrier,  
Retraite additionnelle

## Edito

**2013 : des changements, mais peu convaincants ! Ainsi, la tendance est à la morosité et chacun de nous émet des doutes.**

**Les réformes des retraites de 2003 puis 2010 ont impacté chacun de nous, y compris les plus anciens puisque tous concernés à partir de ceux nés en 1951. Et celle de 2013 n'épargnera que ceux nés avant 1958 !**

**La refondation de l'école tarde à se mettre en place, masquée par la réforme des rythmes scolaires. Les résultats de l'enquête PISA qui ne sont guère encourageants. Les restrictions budgétaires affectent tous les secteurs de la fonction publique et donc du service public... Et pour nos métiers, nous n'avons vu aucun changement significatif.**

**Pourtant, nous savons bien que les besoins sont énormes, y compris dans l'Éducation Nationale. Il est indispensable d'agir pour une école ambitieuse mais aussi pour l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation du métier, la défense des retraites. Sur tous ces sujets, les enseignants doivent s'impliquer pour être associés, consultés.**

**2014 sera chargée en élections : municipales en mars, européennes en mai ou encore élections professionnelles en décembre. Autant de temps forts, de moments d'expression à saisir pour améliorer notre vie professionnelle, notre vie personnelle, quotidienne.**

**Faites entendre votre voix !**

**MARIE-ELISE PASCAL**

### Contacts

**Secrétaire académique  
SNUipp :**  
PASCAL Marie-Elise  
Tél : 0493327608  
Port : 0672093103  
marieelise.pascal@gmail.com

**Section Alpes Maritimes**  
300 av ste Marguerite  
06200 NICE

**Section VAR**  
Av Pierre et Marie Curie  
831360 LA VALETTE

**SNES**  
Responsable académique  
PEGC  
Eric MICHELANGELO  
164 Bd de la Madeleine  
06000 NICE  
Tél : 0497118153  
Fax : 0497118151



LE SNUIPP-FSU : UN SYNDICAT

POUR LES PERSONNELS

# Les PEGC académie de Nice

## PEGC HORS CLASSE

Age / Echelon	03	04	05	06	Total
54		1			1
55				1	1
58			1		1
59	1			1	2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>

La chute des effectifs PEGC de l'académie est inéluctable  
En octobre 2013, nous n'étions plus que 53 ! ( contre 128  
2010; 92 en 2011; 70 en 2012).

Près de 50% ont 60 ans et plus ! Et près de 90% sont  
désormais à la classe exceptionnelle. A l'évidence,  
l'extinction des classes normales et hors classe n'est

toujours pas réalisés et peu nombreux sont les collègues qui partent à la retraite à l'indice terminal.

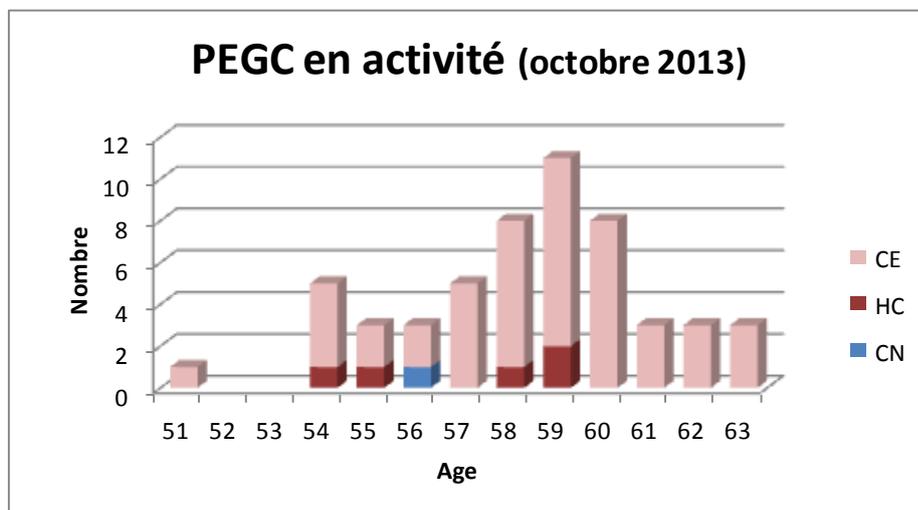
C'est la raison pour laquelle, nous continuerons à réclamer le respect des engagements toujours non tenus.

**Le SNUIPP souhaite maintenir pour les prochaines élections de décembre 2014 des représentants en CAPA afin de continuer à défendre les intérêts des PEGC.**

## PEGC CLASSE EXCEPTIONNELLE

Age / Echelon	02	03	04	Total
51	1			1
54	3	1		4
55		2		2
56		1	1	2
57		4	1	5
58		4	3	7
59	1	3	5	9
60		4	4	8
61			3	3
62	1	2		3
63		2	1	3
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>47</b>

	CN	HC	CE
51			1
52			
53			
54		1	4
55		1	2
56			2
57			5
58		1	7
59		2	9
60			8
61			3
62			3
63			3



## Promotion de grade : modification

Peuvent accéder à la classe exceptionnelle de leur corps, les agents ayant atteint le 5<sup>ème</sup> échelon de la hors classe au 31/08/14 (au lieu du 31/12 de l'année précédente)

Les critères pris en compte sont :

- L'ancienneté de service : 30 points par échelon de la hors classe au 31/08/14 (au lieu du 31/12 de l'année précédente)
- 10 points par année d'ancienneté dans le 6<sup>ème</sup> échelon au 31/08/14 (au lieu du 31/12 de l'année précédente)

Les personnels promouvables reçoivent un avis in-

diquant qu'ils remplissent les conditions.

Vous devrez ensuite vérifier les éléments de carrière sur iprof jusqu'au 23 janvier.

**Prenez contact si besoin avec votre secrétaire académique.**



Pour recevoir les résultats des promos de grade ou d'échelon, ceux du mouvement inter ou intra, recevoir la lettre électronique du SNUipp PEGC. Communiquez votre adresse mail à :

**marieelise.pascal@gmail.com**

# Pourquoi un CHSCT dans l'éducation nationale ?

Le **mal-être au travail** n'est pas circonscrit au monde de l'entreprise. Les agents de l'Éducation Nationale sont eux aussi largement concernés. Un agent sur sept (14 %) se dit en **situation d'épuisement professionnel**. Près d'un sur quatre (24 %) est en **état de tension et de stress au travail**. C'est le double de la moyenne nationale des cadres, qui sont 12% à être en situation de risque psychosocial avéré (étude du Carrefour santé social).

C'est la perte des valeurs « bon travail », « réussite des élèves » qui fait le plus mal aux personnels. En cause, l'importation dans les établissements scolaires de modes de management venus du privé, qui sont en contradiction avec le sens que l'on donne à notre métier : intensification du travail, mise en concurrence des personnels, réformes imposées, absence de concertation, etc...

Pendant longtemps, l'épuisement a été considéré comme un problème individuel, touchant des personnes fragiles. Mais c'est l'organisation du tra-

vail qui met en difficulté. Et personne n'est épargné. Le système impose une logique où ce sont les salariés qui doivent s'adapter au travail et non l'inverse et il s'agit donc de s'opposer à l'individualisation des difficultés, à la culpabilisation des victimes, à la gestion mercantile de la pénibilité.

La santé au travail ne doit jamais se négocier, et **rester en bonne santé, c'est l'enjeu majeur de tout Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail**.

**Vous pouvez contacter vos représentants FSU au CHSCT :**

**BROQUET Gauthier**  
secrétaire-chstd06@ac-nice.fr  
Téléphone : 0643236541

**FAVENNEC Maude**  
secretaire-chstd83@ac-nice.fr

**GIANNO Ghislain**  
Ghislain.gianno@free.fr

## Journée intersyndicale l'extrême droite, ses idées, ses pratiques

Le **lundi 17 février**, les unions départementales des Alpes-Maritimes FSU, CGT et Solidaires organisent un stage syndical d'une journée pour déconstruire le programme de l'extrême droite et redonner des perspectives en travaillant aux réponses à apporter à la crise sociale, économique et politique.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de longue durée contre l'extrême droite.

Après une partie introductive avec la diffusion d'une vidéo : le mouvement syndical face à l'extrême-droite dans l'histoire, seront abordés les sujets tels que le programme économique du FN, le discours de l'extrême-droite sur l'État, les services publics, les fonctionnaires, l'éducation, la mondialisation, l'Europe.

Le débat permettra d'évoquer comment organiser la contre-offensive syndicale sur le terrain et combattre le pseudo-discours social de l'extrême-droite.

**Ce stage est ouvert à tous, il se déroulera dans les locaux de la FSU au 264 boulevard de la Madeleine. Inscrivez vous au SNUIPP : 04 92 00 02 00**

# Pour les salaires et l'emploi public

Texte de la FSU

Nos organisations syndicales constatent qu'à ce jour la valeur du point d'indice est toujours bloquée et ce, depuis juillet 2010.

Cette situation sans précédent a de graves répercussions sur les rémunérations et le pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique. Au-delà de ses effets désastreux pour les personnels, une telle politique salariale pénalise la nécessaire relance économique, ce qui contribue de fait à la dégradation de l'emploi.

De fait, les pertes intervenues, la dépréciation des carrières et le tassement des grilles ont atteint des niveaux insupportables. Alors que le gouvernement semble ne pas vouloir rompre avec cette politique désastreuse pour 2013, nos organisations syndicales estiment à l'inverse que l'augmentation immédiate de la valeur du point est une nécessité.

Sur l'emploi public, le gouvernement n'ouvre pas de réel espace de dialogue social. La poursuite -

quand ce n'est pas l'aggravation - des suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs handicape lourdement la qualité du service public rendu et détériore encore les conditions de travail des personnels.

Nos organisations syndicales considèrent qu'il faut mettre un terme aux suppressions d'emploi et mettre en oeuvre les créations et la politique de recrutement nécessaires à la qualité des missions de services publics.

Pour - L'augmentation de la valeur du point d'indice dès 2013.

- Une politique de l'emploi à la hauteur des besoins du service public, ce qui implique l'arrêt des suppressions d'emplois qui obéissent à des règles purement comptables et la création des emplois nécessaires.

Pour les salaires et l'emploi public :

**Pétition FSU, CGT, CFDT, l'UNSA, Solidaires, CGC et CFTC de la Fonction publique**

**Signature en ligne : <http://site-syndicat.org/petition/index.php?petition=11>**

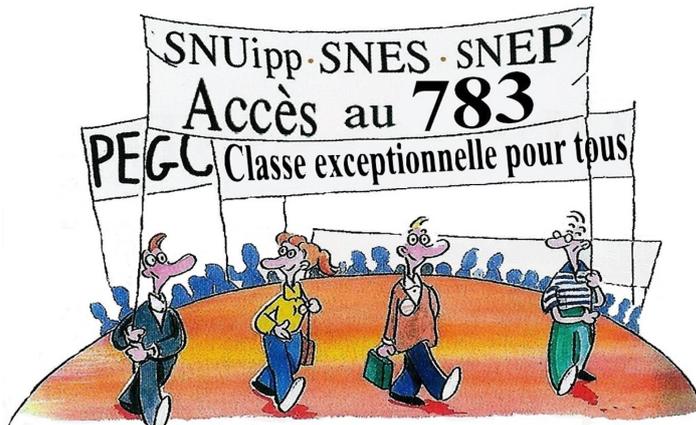
## Calendrier 2013-2014



**Février 2014** : CTSD ouvertures et fermetures de postes

**Mars 2014** : demandes mouvement intra académique.  
**CAPA le 13/03** : Demande congés formation . Postes adaptés

**Mai 2014** : **CAPA le 26/05** : Tableau d'avancement pour changement de grade, notation, Mouvement intra académique



## Retraite supplémentaire

**Retraite supplémentaire par points, basée sur les indemnités perçues à partir de 2005.**

La retraite supplémentaire (RAFP) n'est pas versée automatiquement, il faut la demander. Elle est versée en une seule fois (pécule) si < à 5125 points ou 220 euros par an.

**Attention** : L'âge d'ouverture des droits à prestation RAFP suit l'âge légal de la retraite. Les récentes dispositions pour carrières longues permettant de bénéficier de la pension de base dès 60 ans ne concernent donc pas la RAFP.

*Un syndicat qui écoute et qui revendique*



Le service public,  
on l'aime, on le défend